



GESTIONNAIRE DE L'HERITAGE DU VIEUX-SAINT-EUSTACHE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Venez célébrer avec nous les 40 ans de la Corporation du Moulin Légaré !**

**Saint-Eustache, le 29 janvier 2017** – La Corporation du Moulin Légaré (CML) a célébré son 40<sup>e</sup> anniversaire d'existence le dimanche 29 janvier, à la Maison de la culture et du patrimoine (manoir Globensky). Pour souligner l'événement, les membres, les bénévoles, les administrateurs, les partenaires et les employés de la CML se sont réunis pour célébrer l'implication bénévole qui est au cœur de la sauvegarde du moulin Légaré.

Les premières démarches pour assurer la sauvegarde du moulin Légaré sous l'église de la CML remonte au début des années 1970. C'est d'ailleurs la réunion de plusieurs acteurs de la communauté eustachoise qui donne naissance à la CML. Pour mettre en œuvre sa mission, plusieurs défis ont été relevés par les différentes équipes de bénévoles qui se sont succédées.

Les personnes présentes ont pu découvrir l'histoire de la CML grâce à l'exposition temporaire « Un moulin, des gens une communauté ! », présentée à la Maison de la culture et du patrimoine (manoir Globensky), et à l'exposition virtuelle « Une communauté engagée, un moulin vivant ». Ces expositions sont une rétrospective des quarante dernières années et elles mettent en lumière l'implication des bénévoles. Des bénévoles ont pris la parole pour aborder des thèmes que sont la sauvegarde du patrimoine ainsi que l'engagement communautaires et citoyen. Des activités animées ont permis de faire participer les invités afin de récolter leurs souvenirs, mais aussi leurs souhaits pour les quarante prochaines années.

« Au cœur de l'excellence et du rayonnement de la CML se trouve d'abord l'implication des bénévoles et des partenaires de la communauté. C'est la mobilisation de groupes de personnes qui ont eu à cœur le patrimoine qui a permis de sauvegarder le moulin et d'en assurer son rayonnement. Des bénévoles dévoués ont consacré des années de bonheur, mais aussi de dur labeur, pour jeter les bases d'un organisme de confiance », de dire Michel Goyer président de la CML.

-30-

**Renseignements :**

Julie Ciavarella, agente de développement touristique

Corporation du Moulin Légaré

Téléphone : 450 974-5170

Courriel : [jciavarella@ville.saint-eustache.qc.ca](mailto:jciavarella@ville.saint-eustache.qc.ca)